



VIDE GRENIER PRINTANIER

Dimanche 28 avril 2024

Article 1 : Le Vide Grenier Printanier est organisé par l'Amicale des Parents d'Elèves (APE) des écoles de Perpezac le Noir et Estivaux. Il se déroulera dans la salle des fêtes et sur le parking de la salle des fêtes de Perpezac Le Noir le dimanche 28 avril 2024 de 8h à 17h. L'accueil des exposants débutera à 6h00 jusqu'à 8h au plus tard. Au-delà, l'APE se réserve le droit d'attribuer l'emplacement à un autre exposant. Les sommes versées resteront dans ce cas acquises par l'APE à titre d'indemnité.

En cas d'impossibilité, l'exposant devra aviser l'APE au plus tard 8 jours avant la manifestation.

Article 2 : L'inscription et la réservation préalables d'un emplacement sont nécessaires.

L'emplacement à l'intérieur est au prix de 8 € pour une table d'environ 2 mètres (fournie) + 1 ou 2 chaises (fournies) + 1 portant maximum (non fourni).

L'emplacement à l'extérieur est au prix de 8 € pour 4 mètres. Il n'y a pas d'équipement fourni à l'extérieur (pas de table, pas de chaise).

NB : 2 emplacements maximum par participant.

Article 3 : Toute réservation incomplète ou non payée ne sera pas prise en compte.

Il conviendra de retourner le formulaire ci-dessous (faisant également office d'attestation sur l'honneur), accompagné d'une copie de la carte d'identité ainsi qu'un règlement par chèque à l'ordre de l'APE de Perpezac Le Noir ou espèces au plus tard le 23 avril 2024 (l'adresse de correspondance est précisée ci après).

Une confirmation de réservation sera adressée par mail ou texto au plus tard le 24 avril 2024.

Article 4 : Compte tenu du nombre d'emplacements limités, il conviendra de prendre contact préalablement avec l'APE pour confirmer s'il reste des emplacements disponibles.

Article 5 : Les enfants demeurent sous la responsabilité de leurs parents.

Article 6 : Le vide grenier est réservé exclusivement aux particuliers.

Sont autorisés les jouets, vêtements adultes et enfants, chaussures, articles de décors, mobiliers, bijoux, livres, DVD, jeux vidéos, ainsi que les articles de puériculture.

Sont interdits les animaux vivants, armes en tout genre, objets ou ouvrages à caractères raciste, religieux ou pornographiques, boissons et produits alimentaires (vente réservée à l'APE au profit des enfants des 2 écoles).

Article 7 : Pour des raisons d'organisation et de sécurité, une fois les véhicules vidés, les exposants doivent stationner sur les parkings aux alentours de la salle des fêtes (hors parking devant la salle des fêtes).

Article 8 : L'APE se décharge de toute responsabilité quant aux accidents éventuels ainsi que les éventuelles dégradations ou vols du matériel exposé. En acceptant le présent règlement et en cas de litige, l'exposant abandonne tout recours à l'encontre de l'APE.

La présence à cette manifestation implique l'acceptation du présent règlement et le respect des articles cités précédemment.

Adresse de correspondance :

Madame Pauline BISSIERE
656 Route de Maison Blanche
19 410 PERPEZAC LE NOIR

Renseignements et réservations : 06 40 75 97 37 (après 18 h) /
06 13 66 37 86 (après 18h)

Pour cette manifestation, nous appliquerons la réglementation sanitaire en vigueur.



ATTESTATION - INSCRIPTION AU VIDE GRENIER PRINTANIER (2 emplacements maximum par participant)

Dimanche 28 avril 2024 8h / 17 h

Salle des fêtes de Perpezac Le Noir, parking et route devant la Salle des Fêtes

Je soussigné(e),

NOM : PRENOM : Né(e) le : A.....

Adresse :

Tél : E-mail :

Fournir une copie de la pièce d'identité

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne pas vendre d'objets neufs
- ne pas avoir réalisé deux manifestations similaires au cours de l'année 2024

Déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement du Vide Grenier Printanier

Fait à : Le : Signature :

Pour l'intérieur de la salle des fêtes: ☐ 1 emplacement soit 8 euros ☐ 2 emplacements soit 16 euros (cocher la case souhaitée)

1 portant ☐ OUI ☐ NON (cocher la case souhaitée) 1 portant maximum par exposant

Pour l'extérieur de la salle des fêtes : ☐ 1 emplacement soit 8 euros ☐ 2 emplacements soit 16 euros (cocher la case souhaitée)

Repas de midi ☐ 5 euros

Règlement de la somme de : euros à l'ordre de l'APE de Perpezac le Noir/Estivaux au plus tard le 22 avril 2024

Adresse de correspondance :

Madame Pauline BISSIERE
656 Route de Maison Blanche
19 410 PERPEZAC LE NOIR

Renseignements et réservations :

06 40 75 97 37 ou 06 13 66 37 86 (après 18h)

